

# Faire connaître les risques d'usage du numérique

## Entretien avec Samuel Comblez,

directeur des opérations de l'association e-Enfance (n° national : 3018), psychologue de l'enfance et de l'adolescence.

### La Santé en action : **Pouvez-vous présenter l'association e-Enfance ?**

Samuel Comblez : Notre mission est de protéger les mineurs sur Internet et d'accompagner leurs parents et les professionnels. Nous agissons à deux niveaux : d'une part avec le 3018, le numéro national d'écoute et de prise en charge pour aider les victimes de violences numériques et leur famille. Les professionnels peuvent également contacter ce service téléphonique. D'autre part, nos activités de prévention ont vocation à sensibiliser les enfants et les adolescents aux usages des outils numériques et à leurs dangers afin qu'ils sachent y faire face. Nous sommes souvent le premier interlocuteur avec lequel ils ont la possibilité de parler des outils numériques et de leur impact sur la sexualité, leur bien-être, leur relation aux autres, etc. Le but est de faire connaître les risques d'usage du numérique aux enfants et aux adolescents, de développer leur esprit critique, de leur permettre de prendre du recul vis-à-vis des situations qu'ils vivent. Le cyber-harcèlement<sup>1</sup>, les escroqueries en ligne, les piratages, l'exposition des mineurs aux images pornographiques, le consentement, le respect des autres et de soi sur Internet sont autant de sujets que nous abordons. Ces actions s'adressent à un public large, de 6 à 18 ans, aux parents et aux professionnels. Une équipe de dix intervenants anime des séances d'une à deux heures dans les établissements scolaires, les bibliothèques, les centres de loisirs ou de sport, etc. Et cette année, nous devrions intervenir également dans les écoles maternelles.

### S. A. : **Comment le numéro national d'écoute 3018 fonctionne-t-il ?**

S. C. : Le 3018 est le seul dispositif existant en France, gratuit et confidentiel, pour les victimes de violences numériques. C'est une ligne d'écoute par des psychologues, des juristes et des spécialistes des réseaux sociaux, soit une vingtaine d'écoutes. De plus, nous répondons aussi par mail ou par chat<sup>2</sup>, via l'application 3018, tous les jours de l'année, de 9 heures à 23 heures. Dans ces conditions, les jeunes disposent d'une grande latitude pour s'exprimer. Parler de relations amoureuses en ligne, de pornographie, de cyber-harcèlement, d'escroqueries en ligne... ils le font rarement dans leur famille. Et ils ne sont pas plus à l'aise avec les enseignants au collège ou au lycée. Environ 40 % des appels relèvent de problèmes liés à la sexualité au sens large. Ce qu'on appelle le *revenge porn*<sup>3</sup> est devenu assez répandu, nous traitons des dizaines de cas par semaine. Notre travail consiste d'abord à écouter la victime qui ne sait pas vers qui se tourner ; cet accompagnement produit un premier effet thérapeutique. Ensuite, l'autre phase consiste à faire retirer les photos ou les vidéos, là où elles sont diffusées : nous sommes « signaleurs de confiance » auprès des principaux réseaux sociaux et de certains sites pornographiques (qui mettent en ligne du porno amateur), avec lesquels nous signons des accords de confiance ; dès que nous les alertons, ils s'engagent à supprimer rapidement les contenus indiqués. Nous avons en outre une convention avec le ministère de l'Intérieur et des Outre-Mer : nous pouvons faire remonter des problèmes via la plateforme Pharos – portail officiel de signalement des contenus illicites de l'Internet –, ce qui va déclencher une enquête de cette « police du Net ». Et nous collaborons

## L'ESSENTIEL

▣ **Les jeunes n'ont pas suffisamment conscience des dangers de la communication numérique. Cyber-harcèlement, escroquerie en ligne, exposition à la pornographie... sont les principaux problèmes constatés par l'association e-Enfance (n° national : 3018) qui recueille leurs témoignages. Ses actions de prévention visent à développer leur esprit critique vis-à-vis de ces outils très fréquemment utilisés.**

aussi avec le ministère des Sports et des Jeux olympiques et paralympiques, qui dispose d'une cellule Signal-sport à laquelle il est possible de rapporter des comportements inappropriés.

### S. A. : **Quels sont les plus grands dangers auxquels sont exposés les jeunes ?**

S. C. : Le problème le plus fréquemment rencontré concerne le cyber-harcèlement. Il représente environ 50 % des appels. Suivent les escroqueries, catégorie qui rassemble les usurpations d'identité, les piratages de compte, le chantage sous toutes ses formes. Il existe des sites de rencontres pour adolescents, qui s'affichent comme des sites de relations amicales, à l'instar de nodaron.com. Une jeune fille prend contact avec un adolescent, lui propose de continuer l'échange sur une autre application – WhatsApp ou Skype –, puis elle se déshabille et invite l'autre à faire de même. Tout est enregistré. La vidéo sera envoyée aux parents du jeune garçon s'il ne verse pas 50 euros, par un système de paiement utilisé dans les escroqueries courantes. C'est le chantage à la Webcam<sup>4</sup>, qui peut soutirer des sommes importantes, jusqu'à 1 000 euros, quand les auteurs demandent à la famille de payer pour que l'enregistrement ne soit pas mis en ligne sur les réseaux.

**S. A. : Avez-vous identifié d'autres risques liés au numérique ?**

S. C. : D'autres dangers, moins répandus, mais préoccupants en termes d'impact, n'entrent pas suffisamment dans le champ de la prévention. Il s'agit tout d'abord de la prostitution en ligne des mineurs. Ce sont des adolescents qui proposent des vidéos tarifées d'eux en petite tenue ou de leur corps dénudé. Comme c'est par écran interposé, ils ne mesurent pas les risques qu'une telle activité fait peser sur l'image de soi. Ce faisant, ils s'exposent à un chantage potentiel. La pédophilie en ligne est aussi à mon sens un sujet sur lequel on manque de vigilance. Il est facile pour un adulte de créer un compte afin de s'introduire sur des sites de jeux pour enfants ; puis d'attirer leur attention en payant des crédits leur permettant de progresser dans le jeu, pour ensuite engager avec eux des échanges à caractère sexuel. Malgré une prise de conscience des pouvoirs publics autour des dégâts de la pornographie et leurs efforts pour mettre à l'abri les mineurs, force est de constater que la plupart des adultes ne se sentent pas directement concernés. Ils pensent que leur enfant ne regarde pas de films pornos ; ce sont les enfants des autres qui le font. Or le nombre de consommateurs d'images pornographiques augmente et ils sont de plus en plus jeunes. Certains en ont vu dès l'école primaire, parce que de nombreux parents ne mettent pas de logiciel de contrôle sur les outils numériques ; parce que les enfants font preuve de curiosité. Malheureusement, la pornographie aujourd'hui met souvent en scène des femmes dévalorisées, violentées, sans compter la zoophilie, la scatophilie, etc. Les plus jeunes qui y sont confrontés peuvent ressentir un traumatisme émotionnel, entretenu par un silence autour de ce sujet.

**S. A. : Comment intervenez-vous sur ces questions ?**

S. C. : Il s'agit de les dissuader de regarder de la pornographie en leur montrant qu'elle représente une normalisation du rapport sexuel dont ils doivent s'affranchir ; de leur dire que ces films ne sont pas des guides

« modes d'emploi ». La sexualité se construit dans l'échange entre deux personnes, leur imaginaire, leur intimité propre. Nous pouvons les orienter vers de bonnes sources d'information, par exemple la série *Sexotuto*, créée par France Télévision, et soutenue par Santé publique France, qui aborde le sexe de manière franche et crue (*C'est quoi un cunnilingus ?*), mais aussi les relations amoureuses (*Comment séduit-on l'autre ?*). À destination des parents, le site [Jeprotectemonenfant.gouv.fr](http://Jeprotectemonenfant.gouv.fr) répertorie des informations utiles, notamment sur la façon d'éviter la pornographie. Nous incitons aussi les jeunes à s'ouvrir à d'autres interlocuteurs, au médecin de famille, au pédiatre, etc. et à se montrer plus vigilants et plus critiques vis-à-vis des propos relayés par certains *youtubeurs*<sup>5</sup> et autres *influenceurs*<sup>6</sup>. De façon générale, nous essayons de les amener à réfléchir sur leur comportement, sur ce qui peut les conduire à être victime ou acteur de *revenge porn* ; à se poser des questions : qu'est-ce qui est le mieux pour moi et pour les autres ? Est-ce vraiment indispensable d'envoyer des photos de mon corps nu ? N'y a-t-il pas d'autres moyens de montrer que je suis amoureux que d'échanger des vidéos intimes ? Est-ce que je peux faire confiance à mon partenaire alors que je ne le connais que depuis quelques jours ? Le but est de remettre les outils numériques à leur juste place, de façon à ce qu'ils ne perturbent pas la vie amoureuse et sexuelle.

**S. A. : Pourquoi le programme adapté aux plus jeunes est-il centré sur les émotions ?**

S. C. : Le programme Les Super Héros du Net s'adresse aux 6-10 ans et il s'appuie notamment sur un constat : on sensibilise peu les enfants à définir leurs émotions. Or la gestion des émotions devient essentielle lors des échanges par écrans interposés, puisque la communication non verbale n'est plus en soutien. Un enfant en colère, s'il n'identifie pas ce ressenti, peut trouver sur les réseaux sociaux une victime pour se dévouer et, ainsi, devenir harceleur. Un autre, en prise à du dégoût devant des images pornographiques, s'il ne

reconnaît pas cette répugnance, peut s'y habituer, continuer à les regarder et les partager avec ses amis. Les plus jeunes doivent opérer une prise de conscience : derrière l'écran, il y a des êtres humains comme eux, dont la sensibilité et les émotions ne sont pas abolies par la distance.

**S. A. : Pouvez-vous dresser un bilan de vos actions ?**

S. C. : Nous disposons de plusieurs indicateurs pour suivre nos interventions. Le premier est le comportement des jeunes pendant les séances : attentifs, collaboratifs, désireux d'échanger. Le bilan que nous faisons à la fin avec eux témoigne de retours très positifs. Ensuite, une enquête est envoyée au responsable de la structure ; le taux de satisfaction s'élève à 90 %. Beaucoup nous demandent de revenir l'année suivante, ce qui pose problème, car nous sommes débordés et nous ne pouvons faire face à toutes les demandes. Sur la ligne d'écoute 3018, l'activité a progressé de 39 % au premier semestre 2023, après une hausse d'environ 50 % pendant les débuts de la crise sanitaire de la Covid. Nous pensons comptabiliser environ 40 000 appels sur l'année 2023, soit quasiment le double de l'année 2022. Les avis des jeunes, recueillis sur les sites des deux principaux fournisseurs mondiaux d'applications mobiles au sujet de l'application 3018, éclairent la façon dont notre accompagnement les a aidés. Ce sont aussi des signes tangibles de l'efficacité de notre action. ■

Propos recueillis par Nathalie Quéruel, journaliste.

1. Harcèlement via Internet (mails, réseaux sociaux... ; *NDLR*).  
 2. Dialogue sur Internet en temps réel de messages texte de l'expéditeur au destinataire (*NDLR*).  
 3. Le *sexting* non consenti ou vengeance pornographique se caractérise par un contenu sexuellement explicite qui est publiquement partagé en ligne sans le consentement de la personne apparaissant sur le contenu, dans le but de se venger.  
 4. Caméra vidéo numérique connectée à un ordinateur et capable de capturer des vidéos et des photos, et de les transmettre sur Internet (*NDLR*).  
 5. Personne qui publie ses propres vidéos sur le site YouTube (*NDLR*).  
 6. Personne qui, grâce à son exposition sur Internet, a une influence sur les internautes qui le suivent et sur leurs décisions d'achats (*NDLR*).